GRAND AVIGNON MAG

#66
AUTOMNE 2026

RETROUVEZ-NOUS SUR :

LE BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AVIGNON

— À la une



DOSSIER SPÉCIAL EAU

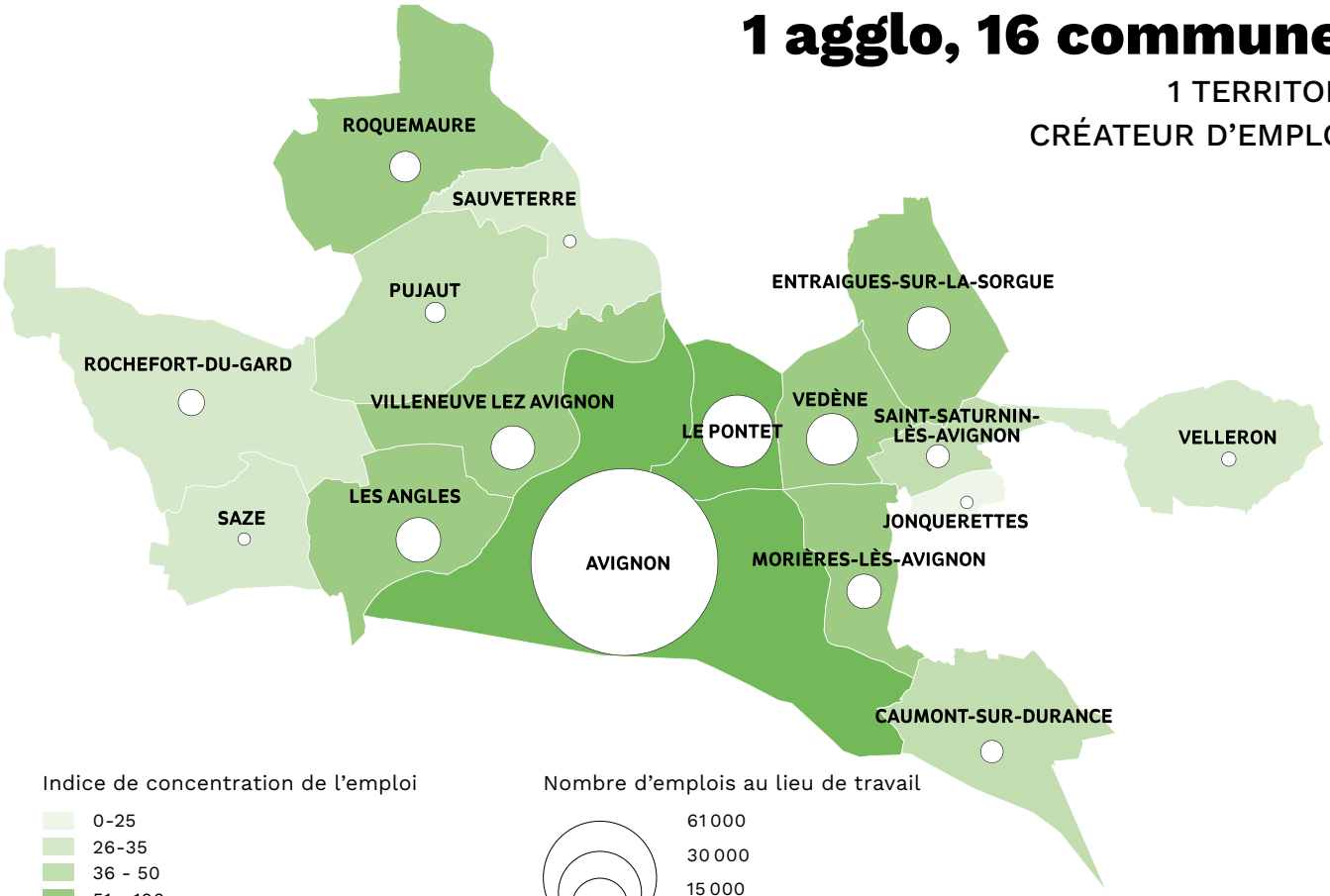


— Déchets

Déchèteries : ce qui change pour vous simplifier la vie

1 agglo, 16 communes

1 TERRITOIRE
CRÉATEUR D'EMPLOIS



(source INSEE RP 2022 – carte AURAV 2025)

L'EMPLOI SUR LE GRAND AVIGNON CE SONT :

92 480 emplois, soit un taux d'emplois de **61 %**

101 emplois de cadres pour **100** emplois d'ouvriers

52 % des emplois sont dédiés aux commerces, transports et autres services ; **tandis que 7 % des emplois** sont pourvus par l'industrie

Sommaire

— P. 3 **Point de vue**

— P. 4 **En actions**

— P. 8 **Arrêt sur image**

— P. 10 **À la une**

— P. 18 **Destination éco**

— P. 22 **Territoire durable**

— P. 28 **Info Communes**

— P. 34 **Culture et vous**

GRAND AVIGNON MAG Bimestriel d'information de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon - Numéro #66 - Automne 2026

Direction de la publication : Ludovic Morel · **Rédaction :** Claire Voisin, service communication · **Conception de la maquette :** sur le pont ! communication · **Mise en page :** Pagina Communication · **Crédits photos :** Clotilde Arnaud, Grand Avignon, Cyril Cortez, Groupe GSE, Barbara Buchmann-Cotterot, fr.freepik.com, Segard, Veolia, Ville de Caumont-sur-Durance, Kourtney Roy, ACM Studio Delestrade · **Imprimerie :** Imprimerie Pollina, ZI de Chasnais, 85407 Luçon
Dépôt légal : ISSN 2802-169X. *Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.*

Grand Avignon · 320, chemin des Meinajariès · BP 1259 Agroparc · 84911 Avignon Cedex 9 · Tél. 04 90 84 47 00 · contact@grandavignon.fr · grandavignon.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Olivier Galzi

Président du Grand Avignon



Olivier Galzi, président du Grand Avignon

Cet automne marque une nouvelle étape pour le Grand Avignon, avec des avancées concrètes dans l'accès aux déchèteries, des investissements indispensables pour l'avenir de nos réseaux d'eau et toujours une actualité culturelle riche.

Parmi les évolutions les plus attendues, la révision des conditions d'accès en déchèteries. Depuis mon élection, vous avez été nombreux à solliciter plus de facilités pour utiliser ce service essentiel. Nous avons entendu ces demandes et amélioré les choses : dix passages supplémentaires pour les végétaux et encore dix supplémentaires en cas d'obligation légale de débroussaillement, acceptation des apports volumineux exceptionnels, autorisation de l'accès aux véhicules de type fourgon ou camionnette. Ces mesures visent un objectif : simplifier et améliorer l'accès à vos services publics.

Autre sujet majeur : l'eau. Derrière l'eau qui arrive jusqu'à votre robinet, se trouvent des réseaux à entretenir, des équipements à moderniser et des exigences sanitaires à garantir. Dans un contexte marqué par des réglementations croissantes, le vieillissement des infrastructures et les effets du changement climatique sur la ressource, nous devons investir aujourd'hui pour garantir durablement une eau de qualité et disponible en quantité suffisante. C'est avec cet esprit de responsabilité que nous avons fait le choix, difficile mais nécessaire, de faire évoluer les redevances de l'eau et de l'assainissement. Notre ambition est claire : ne pas reporter sur les générations futures les investissements nécessaires aujourd'hui et assurer ainsi aux habitants du Grand Avignon un service public performant, fiable et respectueux de l'environnement.

Cet automne sera également placé sous le signe de la culture, marqueur fort de notre territoire. Le bicentenaire de l'Opéra Grand Avignon donnera lieu à deux expositions exceptionnelles à la Villa Créative et à la Maison Jean Vilar : elles retraceront deux siècles d'histoire artistique et patrimoniale, en lien avec le Festival d'Avignon. Côté animation, le Grand Avignon soutient la dynamique du Festival Loop qui marque cette année l'essor remarquable de la filière des industries culturelles et créatives dans notre agglomération. Cette ambition culturelle a été saluée cet été par la ministre de la Culture lors de sa visite de Grand Avignon Animation, notre Hôtel d'entreprises dédié aux industries créatives. Une reconnaissance nationale qui souligne la pertinence de notre stratégie : soutenir l'innovation, accompagner les talents, développer l'emploi et faire de cette filière un véritable levier d'attractivité et de développement économique pour notre territoire.
Une actualité qui illustre notre ambition : placer l'usager au cœur de notre action et promouvoir un territoire toujours plus dynamique.

> **“Ma priorité pour les services publics du Grand Avignon : simplicité, fiabilité et performance.”**



DÉCHETS

Déchèteries : ce qui change pour vous simplifier la vie

Toujours à l'écoute de ses usagers, le Grand Avignon fait évoluer les conditions d'accès à ses déchèteries afin d'offrir un service public mieux adapté aux besoins du quotidien : passages supplémentaires, dérogations exceptionnelles et accès élargi aux utilitaires, petit tour des nouveautés.

Le territoire du Grand Avignon compte **six déchèteries : Avignon Courtine, Avignon Montfavet, Entraigues-sur-la-Sorgue, Vedène, Velleron, Sauveterre**, et une **aire de compactage des déchets verts à Caumont-sur-Durance**. Afin d'en faciliter l'accès et répondre aux demandes des usagers, un **nouveau règlement** vient d'être adopté en conseil communautaire le 21 septembre dernier.

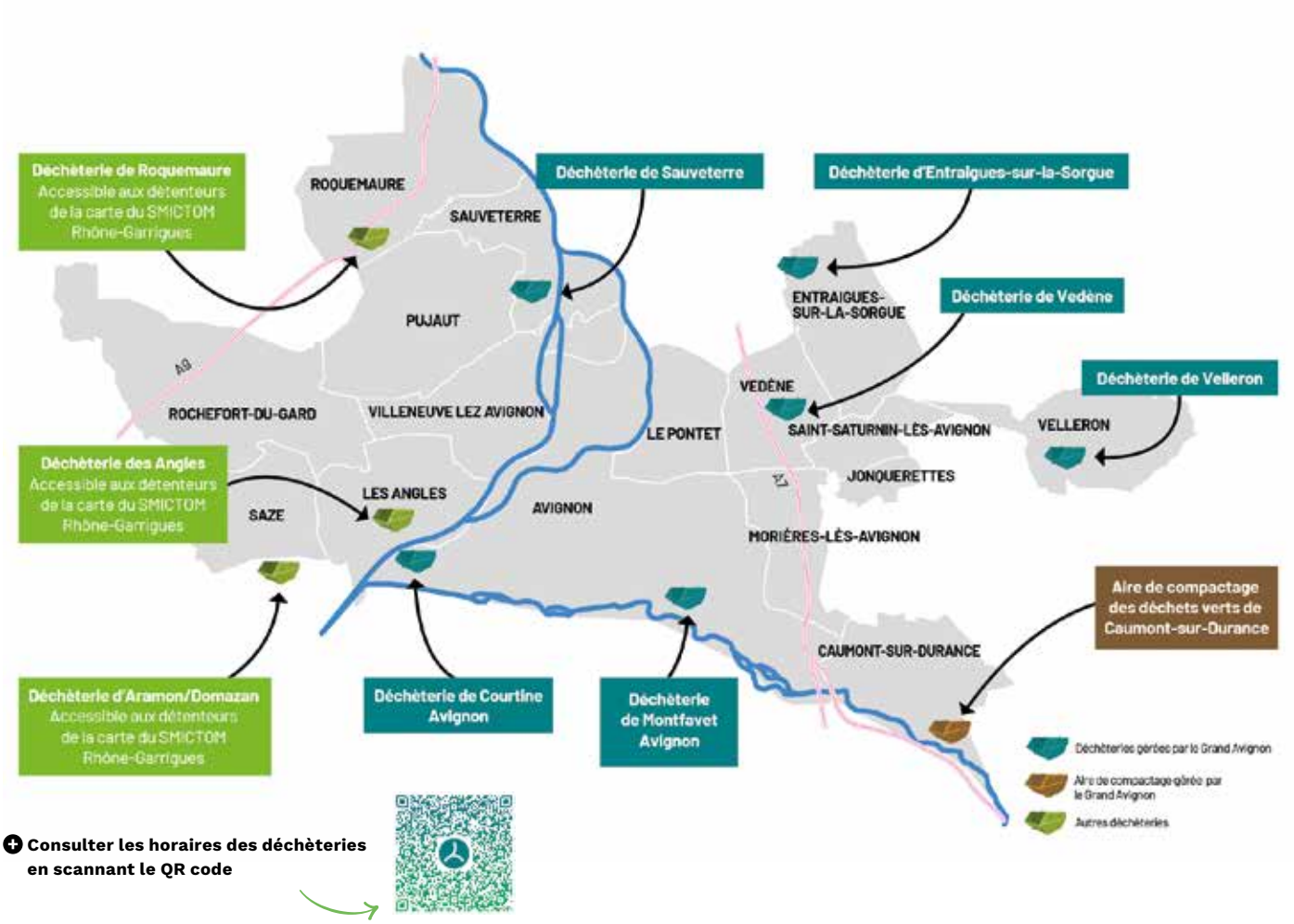
Depuis le 1er octobre, les **modalités d'accès ont évolué** pour les particuliers :

- en plus des 18 passages par an, **une autorisation de 10 passages supplémentaires** pourra être accordée pour les **apports de végétaux**. De la même manière, les usagers soumis à une obligation légale de débroussaillement pourront, sur justificatif, bénéficier de **10 passages en plus**. Toutes ces nouvelles modalités se font sur demande anticipée auprès du service Direct Grand Avignon, et après étude du dossier.
- une dérogation spécifique aux 3 m³ par jour pour des **apports volumineux exceptionnels** (à la suite d'un décès ou d'un sinistre par exemple) pourra être accordée, sur demande par mail à environnement.dechets@grandavignon.fr (à faire au moins 96h avant le dépôt) et après étude des services. Ce dépôt s'effectuera uniquement à la déchèterie d'Avignon Courtine.
- les particuliers pourront accéder en déchèterie avec des **véhicules jusqu'à 3,5 tonnes**, de type **camionnette, grand fourgon et utilitaire** ; et toujours dans la limite de 3 m³ par jour. Petit rappel pour les véhicules de location, le contrat de location doit être obligatoirement présenté. S'il est au nom d'une société, il sera considéré d'office comme un professionnel. S'il est au nom propre de la personne, il sera soumis au règlement des particuliers, soit un dépôt de 3 m³ maximum.

Ces nouvelles modalités d'accès illustrent l'engagement du Grand Avignon à faire évoluer ses services au plus près des attentes des habitants, en proposant des solutions plus souples, plus pratiques et adaptées aux réalités du quotidien.

Modalités et renseignements auprès de DIRECT GRAND AVIGNON 0800 71 84 84

LE RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES DU GRAND AVIGNON



Consulter les horaires des déchèteries en scannant le QR code

COMMENT ÇA MARCHE ?



L'accès est gratuit aux particuliers, sur **présentation obligatoire** d'une **carte d'accès nominative.**
Les professionnels sont acceptés (sauf sur le site de Caumont-sur-Durance) uniquement en semaine, sur présentation de leur carte d'accès spécifique, et en s'acquittant du paiement d'un droit d'accès, avec un volume de dépôt limité à 3 m³ par jour.
La dernière entrée est autorisée dix minutes avant la fermeture du site.

La liste des déchets acceptés est consultable sur le site grandavignon.fr

COMMENT OBTENIR MA CARTE ?

La carte d'accès aux particuliers est délivrée sur demande après avoir envoyé au préalable :

- le formulaire de demande de carte à télécharger sur grandavignon.fr
- la copie de la pièce d'identité du demandeur (titulaire).
- le justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, eau…).

Les documents doivent être retournés par mail à decheteries@grandavignon.fr ou par courrier à Grand Avignon, service environnement-déchets 320 chemin des Meinajariès Agroparc BP 1259 - 84911 Avignon Cedex

SIGNATURE DE PROTOCOLE

Pour des transports plus sûrs

La sécurité dans les transports est un enjeu de société majeur, au cœur des préoccupations des usagers et des institutions. Le Grand Avignon a bien compris cette problématique et vient de signer en ce sens un **protocole de sécurité inédit**. Celui-ci implique en effet plusieurs partenaires, à différentes échelles : l'État, la Ville d'Avignon, la Police nationale, la Police municipale ainsi que la Société Publique Locale (SPL) Tecelys en charge du réseau de transports sur l'agglomération. L'ambition de ce protocole est multiple : **renforcer la sécurité sur le réseau de transports Orizo**, et **garantir une meilleure protection des agents et des voyageurs**, tout en continuant d'assurer la continuité du service public. **Olivier Galzi**, président du Grand Avignon et maire d'Avignon, et **Thierry Suquet**, préfet de Vaucluse s'étaient en effet réunis dès le mois de juin, suite aux incidents survenus dans le quartier de Monclar qui avaient entraîné une interruption du service de bus dans certaines zones. L'heure était venue de proposer des réponses concrètes pour ne plus vivre ce type de situation. Décision a alors été prise de mettre en place une stratégie impliquant plus étroitement les différents acteurs du protocole afin de sécuriser le réseau le plus efficacement possible. La lutte contre la délinquance et les incivilités dans les transports est une priorité, mais le protocole vise aussi à améliorer la synergie opérationnelle entre les parties prenantes. Échanges d'informations, présence renforcée de la police dans les transports et à leurs abords ou actions de formation : autant de dispositifs concrets qui permettront de garantir la sécurité des agents comme des usagers.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon.fr



EXPOSITIONS

Le fabuleux destin de l'Opéra



Deux expositions remarquables vont jalonner la célébration du **Bicentenaire de l'Opéra Grand Avignon** ces prochains mois. Ce sont deux siècles d'histoire qui vont être racontés, **à partir du 5 novembre à la Villa Créative à Avignon.** Deux cents ans de spectacles et d'aventures artistiques en tous genres que présentera l'exposition ***La première scène***. À commencer par l'histoire du bâtiment, un monument iconique qui a vu passer des générations de spectateurs et d'artistes, et qui demeure le cœur battant de la culture locale depuis son inauguration en 1825. De l'Opéra-comique en passant par le vaudeville, les drames ou les ballets, ce sont toutes les formes du spectacle qui ont pris vie entre ses murs. L'exposition revient, à travers **costumes, affiches, maquettes** et autres archives sur ces événements, autant de témoins encore vivaces de l'histoire du lieu. Cette exposition veut rendre hommage à l'ouvrage collectif que représente un spectacle, qui mobilise, sur scène et en coulisses, tant d'acteurs et de métiers. *La première scène*, c'est également une **seconde exposition** qui se tiendra **à la Maison Jean Vilar à Avignon**, en partenariat avec l'Université d'Avignon pour mettre en valeur le lien constant entre le Festival et l'Opéra Grand Avignon, à travers une pièce iconique : l'inoubliable **opéra *Einstein on the Beach*,** dont nous fêtons cette année le cinquantenaire. Cette œuvre, fruit de la rencontre entre Philip Glass, Robert Wilson et Andy de Groat, a marqué l'histoire du Festival d'Avignon en 1976. L'exposition revient sur cette étonnante aventure de la création contemporaine, à travers différents **documents d'époque, témoignages, photos**... Un moment et un monument d'histoire et de créativité expérimentale à nul autre pareil. À ne surtout pas manquer !

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

INFOS PRATIQUES

Expositions gratuites, ouvertes à tous
> **Villa créative, du 5 novembre 2026 au 28 février 2027**
Du lundi au samedi de 10h à 18h30
> **Maison Jean Vilar, du 5 novembre 2026 au 30 janvier 2027**
Du mardi au samedi de 14h à 18h

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Un Code de déontologie pour garantir l'exemplarité des élus

La confiance des citoyens dans l'action publique est au cœur du fonctionnement démocratique. À ce titre, les élus du Grand Avignon investis de la mission de représenter les habitants et de porter les politiques publiques du territoire, sont soumis à des exigences d'exemplarité, d'intégrité et de transparence. Au fil des années, le cadre législatif a été renforcé afin de prévenir les atteintes à la probité, les conflits d'intérêts et les comportements susceptibles de fragiliser la confiance envers les institutions. Le Code général des collectivités territoriales rappelle que les élus locaux exercent leur mandat dans le respect des principes de dignité, d'impartialité, d'intégrité, de probité et de diligence ; et la loi du 21 février 2022 a consolidé cet accompagnement en instaurant la fonction de référent déontologue. Aussi, dans le prolongement des recommandations de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, le Grand Avignon a réaffirmé son attachement à des valeurs essentielles : **primauté de l'intérêt général, impartialité, intégrité, transparence** et **prévention des conflits d'intérêts**. En ce sens, il a adopté, le 21 septembre dernier, un **Code de déontologie et d'éthique des élus** visant à accompagner les conseillers communautaires dans l'exercice de leur mandat et à promouvoir une culture commune de responsabilité publique.

2 questions à Martine Durieu, vice-présidente du Grand Avignon déléguée aux ressources humaines et à la modernisation de l'action publique.

Quelles sont les principales raisons qui ont conduit le Grand Avignon à élaborer aujourd'hui un Code de déontologie et d'éthique pour les élus communautaires ?

Martine Durieu : Nous avons souhaité instaurer ce Code de déontologie et d'éthique afin d'affirmer les exigences d'exemplarité, d'intégrité, de responsabilité et de poursuite de l'intérêt général qui accompagnent l'exercice d'un mandat d'élu. Cette charte vise aussi à les sensibiliser aux situations susceptibles de créer des conflits d'intérêts, de les prévenir et de mieux les accompagner, dans le respect de leurs obligations déontologiques.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants de l'agglomération à travers l'adoption de cette charte ?

M. D. : Le message que nous souhaitons adresser aux habitants est simple : ils doivent pouvoir avoir confiance dans l'action publique. Ce Code traduit notre engagement en faveur de la transparence, de l'intégrité et de l'intérêt général. Les conseillers communautaires ont une responsabilité vis-à-vis des citoyens qui les ont élus et à ce titre, ils représentent l'image du Grand Avignon et doivent faire preuve d'exemplarité.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

RENOUVELLEMENT URBAIN

La rénovation des quartiers entre dans une nouvelle étape



ÉCLAIRAGE

Le programme de rénovation urbaine couvre 3 quartiers prioritaires de la ville : Quartiers Sud, quartier Saint-Chamand et quartiers Nord-Est. Ce projet, comprenant la démolition, la réhabilitation de logements et la requalification de nombreux espaces et équipements publics, représente un investissement total de 461,3 M€ dont 110 M€ pris en charge par l'ANRU et 18,7 M€ par le Grand Avignon.

Olivier Galzi, Président du Grand Avignon, a réuni le 16 septembre le comité de pilotage du projet national de rénovation urbaine des quartiers d'Avignon *(voir éclairage ci-contre)*, co-présidé par **Thierry Suquet**, Préfet de Vaucluse, en présence de nombreux partenaires, comme l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), le groupe Action Logement Services, et les bailleurs Grand Delta Habitat et Erilia. Les échanges ont notamment donné lieu à un **accord pour la rénovation du quartier Saint-Chamand, ainsi que des ajustements de programmes sur les quartiers Nord-Est et Olivades** permettant de mieux répondre aux enjeux actuels et aux attentes des habitants, tout en poursuivant les objectifs initiaux en matière d'attractivité, de transition écologique et de désenclavement. Plusieurs opérations de construction de **nouveaux logements plus qualitatifs dans les quartiers** et à leurs abords ont également été décidées. Tous ont ainsi renouvelé leur engagement pour les quartiers d'Avignon : faire de l'amélioration des conditions de vie et d'habitat leur priorité pour près de 30 000 habitants. Cette réunion a également été l'occasion de poser les bases d'une **candidature du Grand Avignon au nouveau programme national "ANRU 360"** annoncé par le Premier ministre en avril dernier, visant à poursuivre la dynamique en cours de transformation des quartiers d'Avignon.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon



BIEN BON !

De la terre à l'assiette

Du 12 au 18 septembre, la **4e édition de Bien Bon !, le festival gourmand du Grand Avignon** a rencontré un franc succès en réunissant près de 18 000 habitants autour de **10 temps forts** dédiés au bien-manger, dont les *Surprises des Chefs* qui ont rassemblé 900 convives dans des lieux magiques de l'agglomération. Durant une semaine, producteurs, chefs étoilés, artisans, viticulteurs et agriculteurs ont mis à l'honneur les produits locaux et de saison, ainsi que leur talent, à travers des visites, des dégustations, des concours, des expériences gourmandes et des repas festifs. Un événement convivial et engagé qui confirme l'attachement du territoire à une alimentation de qualité et aux savoir-faire locaux.

Plus d'infos sur grandavignonbienbon.fr
@grandavignon



© cyrilcortez



— Eau

Le Grand Avignon vise plus eau

— P. 11
Des chantiers essentiels à financer

— P. 13
Mieux comprendre ce que vous payez

— P. 14
Pour qu'il y ait toujours de l'eau au robinet

— P. 16
Un traitement plus performant des eaux usées

Pour maintenir une haute qualité de service tout en répondant aux défis du changement climatique, le Grand Avignon doit accélérer le renouvellement de ses réseaux d'eau potable et d'assainissement. Pour réaliser les investissements massifs qui garantiront l'accès à une ressource indispensable, les tarifs ont évolué pour la première fois depuis plusieurs années.



Des chantiers essentiels à financer

Devenus urgents, le renouvellement des réseaux et l'aménagement de nouveaux équipements nécessitent une évolution de tarifs qui reste maîtrisée pour l'usager.

Votre nouvelle facture d'eau est peut-être déjà arrivée dans votre boîte aux lettres. Et avec elle, une question bien légitime : pourquoi le montant a-t-il évolué malgré une consommation stable ? *"Depuis le 1er août, les parts de l'eau et de l'assainissement du Grand Avignon ont augmenté"*, explique **Patrick Sandevoir**, vice-président du Grand Avignon délégué aux eaux et l'assainissement. Après plus de 7 ans sans changement, ces évolutions étaient nécessaires car les coûts de réhabilitation et de modernisation du réseau ont explosé, les volumes d'eau consommés, et donc facturés, ont diminué, tandis qu'il est essentiel de continuer à investir pour un service de qualité. *"L'équation était devenue impossible à tenir avec les tarifs précédents. Rappelons d'ailleurs que le service public de l'eau n'a pas vocation à générer des bénéfices : les recettes perçues par l'Agglomération sont entièrement consacrées à son financement"*, poursuit-il.

Concrètement, la **part revenant au Grand Avignon a augmenté de 0,3271 € TTC par m³** pour l'eau potable, et de **0,3190 € TTC par m³** pour **l'assainissement**. *"Pour un foyer consommant 120 m³ chaque année, cela représente un peu moins de 78 € supplémentaires par an, soit 6,50 € par mois"*, précise Patrick Sandevoir. Une évolution qui va **permettre de financer les 6,2 M€ d'investissements pour l'eau potable et les 7,5 M€ pour l'assainissement** prévus pour les mois à venir. *"Nous avons répertorié plus de 30 opérations prioritaires entre la fin d'année et jusqu'en 2028. Sécurisation des ressources, renouvellement des réseaux pour améliorer le rendement, modernisation des installations, amélioration des performances et mise en conformité des stations d'épuration sont déjà programmés"*, annonce l'élu. *"Cette hausse des tarifs va également permettre au Grand Avignon de mobiliser davantage d'aides de l'Agence de l'eau, et donc de limiter la part restant à financer par la collectivité et les usagers"*, remarque-t-il.

“Pérenniser un service performant pour les générations futures”



Patrick Sandevoir, vice-président du Grand Avignon délégué à l’eau et l’assainissement, explique les enjeux qui justifient la hausse du prix de l’eau.

Grand Avignon Magazine : Après sept années sans évolution des tarifs, pourquoi le Grand Avignon a-t-il choisi d’agir maintenant ?

Patrick Sandevoir : Parce qu’il est de notre responsabilité de regarder au-delà de l’urgence. Il est évident que des réseaux et ouvrages vieillissants génèrent davantage de dysfonctionnements. De même, reporter les investissements entraînerait une dégradation accélérée des ouvrages... Le service de l’eau se construit dans la durée et nous devons continuer à investir. Au-delà du vieillissement des réseaux, il faut également prendre en compte les nouvelles exigences sanitaires ainsi que la problématique du changement climatique. Pendant 7 ans, nous avons fait le choix de ne pas faire évoluer les tarifs. Aujourd’hui, nous faisons celui de donner au service de l’eau les moyens de préparer l’avenir.

G. A. M. : Pourquoi considérez-vous qu’il soit aujourd’hui nécessaire et responsable de demander cet effort aux usagers ?

P. S. : Tout d’abord, je souhaite rappeler que l’augmentation ne concerne que la part revenant au Grand Avignon et non celles des délégataires (Eau Grand Avignon / Suez pour l’eau et Assainissement Grand Avignon / Veolia pour l’assainissement). Pour autant, j’ai bien conscience que cette hausse va être ressentie par les usagers. L’effort demandé va permettre de préserver un patrimoine collectif et garantir la qualité et la quantité du service dans le temps. L’eau et l’assainissement sont des services essentiels à la vie quotidienne. Ne pas agir aujourd’hui, c’est prendre le risque de reporter des investissements plus coûteux et plus difficiles demain. Nous devons aussi penser aux générations futures. Nous avons la chance de bénéficier d’un service performant : cela implique aussi de prendre part à sa pérennité.

G. A. M. : Concrètement, quel service public de l’eau voulez-vous être en mesure de garantir aux habitants dans les années à venir ?

P. S. : Un service sur lequel chacun puisse compter quelles que soient les circonstances. L’eau potable doit rester disponible et de qualité, y compris lorsqu’une installation rencontre une difficulté. Il faut donc, par exemple, interconnecter les réseaux pour disposer de solutions de secours, et aussi améliorer leurs performances. Ce service doit être également en capacité de s’adapter en fonction du climat, de nos usages. Nous devons donc construire un service plus résilient face à une ressource de plus en plus précieuse.

G. A. M. : Justement, quel message souhaitez-vous adresser aux habitants sur la valeur de l’eau ?

P. S. : Nous devons changer notre regard sur l’eau. Le changement climatique nous rappelle aujourd’hui que sa disponibilité n’est plus illimitée. La valeur de l’eau ne se résume pas à son prix. C’est une ressource indispensable et la préserver relève d’une responsabilité collective. Le Grand Avignon assume la sienne en la protégeant et en construisant le service public de demain.

Mieux comprendre ce que vous payez

Le tarif global indiqué au bas de votre facture est l'addition de plusieurs services et prestations. Déchiffrage.



1 Distribution de l'eau

Comporte une part délégataire et une part collectivité décomposées en :

- abonnement,
- consommation facturée, correspondant aux mètres cubes que vous avez consommés. Sur votre nouvelle facture, vous aurez exceptionnellement deux lignes pour la part collectivité : une correspondant à l'ancien prix et une autre avec les tarifs pratiqués à partir du 1er août.

2 Collecte et traitement des eaux usées

Comporte une part délégataire et une part collectivité décomposées en :

- abonnement.
- collecte et traitement : également deux lignes pour la part collectivité, une correspondant à l'ancien prix et une autre avec les tarifs pratiqués à partir du 1er août.

3 Organismes publics

Redevances versées à l'Agence de l'eau afin de financer les actions de préservation de l'eau et sa gestion, en prenant en compte la performance des services d'eau potable et d'assainissement.

4 TVA

Une partie de la facture correspond aux taxes et redevances : la TVA de 5,5 % sur l'eau potable et 10 % sur l'assainissement.

PAS PLUS POUR LES EXPLOITANTS

L'**évolution des tarifs concerne uniquement la part revenant au Grand Avignon.** Les parts des délégataires sont fixées dans les contrats et restent inchangées. Chacun a d'ailleurs un rôle bien distinct : l'Agglomération planifie les investissements et réalise le programme des travaux en fonction des besoins du territoire. Les délégataires, eux, assurent l'exploitation quotidienne des installations et la gestion clientèle.

UNE AIDE EN CAS DE COUP DUR

Une facture difficile à régler ? Le **Chèque Eau** peut vous aider. Selon certains critères, ce dispositif peut réduire votre facture jusqu'à 90 %. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, vous pouvez vous rapprocher de votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou consulter le site simuleau.fr, un simulateur en ligne qui analyse votre situation et indique si vous êtes éligible au Chèque Eau. En 2025, 185 000 € d'aides ont été allouées.

Pour qu'il y ait toujours de l'eau au robinet

6,2 M€ vont être investis pour sécuriser la ressource en eau potable et sa disponibilité pour les usagers du Grand Avignon.

Favoriser une meilleure résilience

Le geste est simple. On ouvre le robinet, l'eau coule. Pourtant, pour garantir cette disponibilité, il faut pouvoir réagir quand une installation est arrêtée, qu'une canalisation rencontre un problème ou face à un épisode de sécheresse. *"Nous devons sécuriser nos systèmes d'alimentation en eau potable pour les rendre plus résilients"*, résume **Jérôme Gelly**, directeur des services techniques du Grand Avignon. L'**interconnexion des réseaux** est l'un des leviers les plus importants. En reliant plusieurs systèmes d'alimentation, l'eau peut être acheminée depuis un autre secteur lorsqu'une ressource ou une conduite n'est plus disponible. Une véritable assurance anti-coupure. *"Nous engageons des travaux pour l'interconnexion entre Pujaut, Sauveterre et Roquemaure"*, détaille-t-il. Les travaux, dont le coût est estimé à 800 000 €, devraient s'achever fin 2027. La résilience repose également sur la capacité à disposer de réserves. *"Aujourd'hui, les réservoirs du territoire représentent une capacité de stockage de 38 400 m³ qui doit être encore augmentée"*, souligne Jérôme Gelly. Les **réservoirs** de la Musardière à Villeneuve lez Avignon et celui de Pujaut vont être réhabilités et un nouveau sera édifié. Soit un investissement d'1 M€. Les travaux débuteront en 2027.





Rénover constamment le patrimoine

On l'a vu encore cet été, les épisodes de sécheresse imposent de mieux protéger les ressources disponibles et les milieux naturels. *"Le changement climatique accentue les tensions sur l'eau. Sécuriser l'eau, c'est moderniser le réseau pour qu'il soit capable de fonctionner lorsque les conditions deviennent plus difficiles"*, indique Jérôme Gelly. Un plan d'actions qui vise à **protéger les champs captants**, ces ouvrages qui puisent l'eau potable dans les nappes phréatiques, a été mis en place. La restructuration du champ captant de Labadier, qui alimente en eau potable Les Angles et Villeneuve lez Avignon, figure en tête des priorités, avec un investissement de 5 M€. En parallèle, tous les **travaux de remplacement de réseaux** sont essentiels. En 2027, le programme est chargé : boulevard du Midi à Avignon, avenue du 8 Mai à Morières-lès-Avignon, boulevard Edmond Ducros à Villeneuve lez Avignon, place de la Mairie à Sauveterre, route d'Avignon à Roquemaure, chemin de la Poste à Pujaut ou encore rue des Lardières aux Angles. Chaque euro investi permet de limiter les pertes, mieux protéger la ressource et garantir une qualité de l'eau distribuée.

“Nous effectuons près de 100 contrôles par an”



Questions à Loïc Souriau, directeur de la délégation départementale du Vaucluse au sein de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Grand Avignon Magazine : De quels contrôles l’eau potable fait-elle l’objet avant d’arriver au robinet des habitants du Grand Avignon, et que permettent-ils de garantir ?

Loïc Souriau : L'eau que boivent les habitants du Grand Avignon provient essentiellement des nappes alluviales de la Durance et du Rhône. Elle est donc plutôt abondante et filtrée par le sol. Le contrôle sanitaire que nous mettons ensuite en œuvre consiste en des prélèvements qui vont nous permettre de vérifier les paramètres microbiologiques et physico-chimiques. Nous les confions à des laboratoires spécialisés dans le biocontrôle de l'eau, agréés par le ministère de la Santé. Les mesures sont effectuées au niveau des captages, mais également dans le réseau d'alimentation, directement au robinet. La principale bactérie recherchée est Escherichia coli. Mais nous contrôlons aussi le potentiel hydrogène (pH), le niveau de chlore et des substances chimiques comme les pesticides, les PFAS (molécules chimiques persistantes dans l’eau), les CVM (polluants issus d’anciennes canalisations) et le plomb. Ce sont près de 100 prélèvements qui sont réalisés chaque année. Ils nous permettent d'assurer aujourd'hui que l'eau du Grand Avignon est de très bonne qualité.

G. A. M. : Quels sont les principaux enjeux pour préserver durablement la ressource ?

L. S. : Aujourd'hui, le risque de pénurie d'eau dans le Grand Avignon n'existe pas. Cependant, pour sécuriser la distribution de l'eau potable à Avignon, il est nécessaire de poursuivre l'interconnexion des champs captants. C'est un enjeu majeur si on veut être en capacité de répondre à un épisode de pollution d'ampleur. Il faut aussi travailler sur les rendements, en renouvelant régulièrement les canalisations pour empêcher les fuites et éliminer les matériaux toxiques.

> **Les prélèvements nous permettent d'assurer aujourd'hui que l'eau du Grand Avignon est de très bonne qualité.**

LE RÉSEAU D’EAU POTABLE EN CHIFFRES

(pour les communes d’Avignon, Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Roquemaure, Pujaut et Sauveterre)

9 millions
de m³ consommés

18 réservoirs et unités de production **6**

764 kilomètres
linéaires de réseaux

75 867
abonnés

Un traitement plus performant des eaux usées

Pour limiter l'impact de l'assainissement sur la nature, le Grand Avignon va consacrer 7,5 M€ à la réalisation de chantiers urgents.



Station d'épuration d'Avignon Courtine

Se conformer aux normes environnementales

L'eau coule de source mais son retour à la nature ne va pas de soi. Après avoir été utilisées, les **eaux usées** doivent être collectées, transportées et traitées avant leur retour dans le milieu naturel. Un cheminement essentiel pour limiter notre impact sur les rivières, les nappes et les milieux aquatiques. Sur les 16 communes du Grand Avignon, ce service représente un patrimoine de 941 kilomètres de canalisations, 176 stations de relevage, 10 stations d'épuration et une unité de biométhanisation. En 2025, 31,49 millions de m^3 d'eaux usées ont été traitées puis rejetées dans la nature. L'enjeu est donc non seulement de renouveler, mais aussi d'**améliorer les performances des équipements** pour **répondre aux exigences sanitaires et environnementales.** Elles concernent notamment les PFAS, aussi appelés "polluants éternels". Ces substances très persistantes dans l'environnement font aujourd'hui l'objet d'une surveillance accrue. Plusieurs **opérations d'envergure** sont d'ores et déjà programmées en 2027 **sur les stations d'épuration :** un bassin de stockage des eaux usées pour éviter des déversements dans le milieu naturel va être créé à Jonquerettes (400 000 €), le système du poste de relèvement de la station d'Avignon Courtine va être mis aux normes (1 M€), tout comme celui de la station de Sauveterre (700 000 €).



Remplacer les vieilles canalisations

Comme pour l'eau potable, l'**assainissement** repose également sur un patrimoine de canalisations qui doit être suivi de près. Les **installations sont vieillissantes** et le Grand Avignon priorise les travaux afin d'éviter tout risque d'effondrement. L'année prochaine va ainsi être émaillée de **nombreux chantiers**. Pour n'en citer que quelques-uns : rues Flammarion et Paul Bagnol à Avignon (1,1 M€), avenue Jean Moulin à Caumont-sur-Durance (300 000 €), avenue Louis Pasteur au Pontet (120 000 €) ou encore une partie de la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon (130 000 €). *"Toutes les communes de l'Agglomération sont concernées et, chaque année, environ 1 % du réseau est réhabilité"*, souligne **Patrick Sandevoir**, vice-président du Grand Avignon délégué aux eaux et à l'assainissement.

"Nos efforts se concentrent enfin sur la mise en séparatif des canalisations, car certaines recueillent encore à la fois les eaux de pluie et celles d'assainissement. Ces eaux claires parasites pourraient entraîner des dysfonctionnements de nos stations d'épuration", poursuit l'élu. L'avenue François Lascour, au Pontet, va être ainsi réhabilitée en 2027, pour un montant de 250 000 €.

L'ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES

(pour les 16 communes)

98 521
abonnés

1
usine de méthanisation

31,49 millions
de m³ d'eaux traitées

2 280
tonnes de boues produites et traitées

176
postes de relevage

941
kilomètres de réseaux

10
unités de traitement

LES EAUX PLUVIALES EN CHIFFRES

498
kilomètres de réseaux

6
stations de crues

34
postes de refoulement

12 732
grilles et avaloirs

VISITE

Les industries créatives sous l'œil de la ministre de la Culture

C'est dans le cadre de sa venue pour le Festival d'Avignon que **Catherine Pégard**, ministre de la Culture, s'est vu proposer de visiter, aux côtés d'**Olivier Galzi**, président du Grand Avignon et de nombreuses institutions culturelles, **Grand Avignon animation**, le pôle de l'Agglomération consacré aux **studios d'animation**. Un écosystème unique au sein de la **Villa Créative**, qui accueille également l'École des Nouvelles Images. Le Grand Avignon cherche en effet à favoriser le développement de l'une de ses filières d'avenir, à savoir les **Industries Culturelles et Créatives (ICC)**. Un domaine qui renforce grandement l'attractivité du territoire, comme le souligne Olivier Galzi. *"Le Grand Avignon a tout pour devenir un pôle d'attractivité autour des Industries Culturelles et Créatives. Cette visite est une belle reconnaissance du travail mené avec l'ensemble de nos partenaires et de l'ambition que nous portons pour le territoire"*. Autour de ce projet, l'ambition est également de créer des hôtels d'entreprises consacrés à l'image animée : qu'il s'agisse de formation, de création, de production ou d'entrepreneuriat, l'objectif est d'attirer de nouveaux talents en leur proposant l'écosystème adapté pour penser les contenus du futur, de la télévision ou du cinéma. Le Grand Avignon confirme ici sa volonté et son ambition d'être un espace qui voit grand et loin.



Catherine Pégard, ministre de la Culture, aux côtés d'**Olivier Galzi**, président du Grand Avignon et maire d'Avignon, **Lionel Fischer,** vice-président du Grand Avignon, **Claire Rannou**, directrice régionale des affaires culturelles, **Georges Linarès**, président d'Avignon Université, **Laurent Lombard**, vice-président délégué à la culture et directeur scientifique de la Villa Créative, **Thierry Suquet**, préfet de Vaucluse ; ainsi que de nombreux partenaires culturels et étudiants.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Le Grand Avignon fait rayonner l'animation à Annecy



En juin dernier, le Grand Avignon était présent au **Festival international du film d'animation d'Annecy**, rendez-vous incontournable de la filière. Depuis 2024, le territoire affirme son ambition dans le domaine de l'image animée avec la mise en place d'un fonds de soutien au développement, puis, en 2025, l'ouverture à la Villa Créative d'un Hôtel d'entreprises dédié à l'animation. Ces initiatives contribuent à structurer un véritable écosystème local. Au cœur du Festival, le **Marché international du film d'animation (MIFA)** offre une vitrine internationale aux acteurs du secteur. Pour le Grand Avignon, y participer permet de **valoriser les talents et les projets du territoire**, de rencontrer les professionnels et de rester à l'écoute des évolutions du secteur. Cette dynamique porte ses fruits : lors de cette dernière édition, plusieurs œuvres issues de l'écosystème accompagné par le Grand Avignon ont été sélectionnées et récompensées, confirmant la vitalité et le rayonnement de la filière animation sur notre agglomération.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

FONCIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Des zones d'activités en mouvement

Véritables moteurs du développement économique, les zones d'activités constituent un levier essentiel dans l'attractivité et la vitalité économique de notre territoire. Pour accompagner cette dynamique, le Grand Avignon poursuit une stratégie ambitieuse en proposant une **offre foncière diversifiée** et adaptée aux besoins des entreprises. Avec **23 Zones d'Activités Économiques (ZAE)** réparties entre le Gard et le Vaucluse, l'Agglomération offre un large éventail d'**opportunités d'implantation** au cœur de pôles économiques attractifs, favorisant la croissance, l'innovation et la création d'emplois.

AGROPARC, UN ÉCOSYSTÈME D'EXCELLENCE DÉDIÉ À LA NATURALITÉ

Sur Avignon, **Agroparc** est un pôle de référence consacré à l'innovation dans les domaines de la **naturalité** et du **végétal**. Sur près de 400 hectares, il rassemble pôles de recherche, entreprises, établissements d'enseignement supérieur, centres de formation ainsi que de l'habitat et des commerces de proximité. De nombreuses start-up, PME et grands groupes y ont déjà implanté leurs activités. Au-delà des 16 hectares de terrains encore disponibles sur la zone, le bâtiment **Victoria** offre toujours des opportunités d'installation, en priorité pour les entreprises issues de la pépinière Créativa, et également pour les TPE-PME à la recherche de locaux modernes, fonctionnels, offrant des surfaces mixtes (tertiaire, plateformes techniques). Huit lots de 100 m² sont encore disponibles à la location ou à la vente.


Le Victoria

NATURAPARC, POUR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DE LA NATURALITÉ

Implanté à Entraigues-sur-la-Sorgue, à proximité de l'autoroute A7, **NaturaParc** se présente comme le pendant industriel d'Agroparc. Ce nouveau pôle invite les **entreprises industrielles et productives,** spécialisées dans les filières de la **naturalité,** à s'installer sur ce site. Sobriété architecturale, performance énergétique, qualité paysagère et intégration environnementale sont au cœur du projet. Organisés autour de 5,5 hectares d'espaces verts, les 18 hectares de terrains proposés conjuguent efficacité et qualité du cadre de travail. Un parc d'activités complétera l'offre foncière offrant des cellules modulables à partir de 500 m².


NaturaParc

LES ATELIERS DE L'ASPRE, UN NOUVEAU PÔLE POUR LES ACTIVITÉS ARTISANALES


Les Ateliers de l'Aspre

Au sein de la zone d'activités de l'Aspre à Roquemaure qui s'étend sur 37 hectares, les **Ateliers de l'Aspre** viendront prochainement enrichir l'offre immobilière du territoire. Ce nouveau programme en Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA), comprendra **12 cellules** de 102 m² à 615 m² spécialement conçues pour accueillir des **activités artisanales** et largement modulables. Bénéficiant des infrastructures de la zone existante, d'une bonne visibilité, d'espaces de stationnement et d'un accès rapide à l'autoroute A9, ce site offre un emplacement stratégique au cœur de la partie gardoise du Grand Avignon.

LE VEELLAGE, UN CONCEPT INNOVANT À VILLENEUVE LEZ AVIGNON


Le Veellage

Au sein de la zone d'activités Raphaël Garcin à Villeneuve lez Avignon, le **Veellage** propose une trentaine de lots disponibles répartis sur 2 bâtiments. Ces **locaux modulaires** d'une surface totale d'environ 300 m², combinent 80 % d'espaces d'activités en rez-de-chaussée et 20 % de bureaux en mezzanine. Avec une approche originale de l'immobilier d'entreprise, ce concept inspiré de **l'esprit de village** favorise les échanges et la convivialité. 28 lots sont encore disponibles à la location.

Pour vous aider dans vos démarches, le **service développement économique du Grand Avignon** vous accompagne dans vos projets d'installation :
economie@grandavignon.fr

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

HÉBERGEURS

Meublés et chambres d'hôtes : réglementation, fiscalité et bonnes pratiques

La réglementation évolue et impose de **nouvelles obligations aux propriétaires de meublés de tourisme**. Que vous soyez déjà loueur en location saisonnière ou que vous envisagiez de proposer prochainement un hébergement touristique à la location, les **réunions d'information** organisées par l'Office de Tourisme du Grand Avignon, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Gard, vous apporteront des informations précieuses pour mieux comprendre vos obligations.



UN TEMPS D'INFORMATION ET UN TEMPS D'ÉCHANGE

Deux réunions sont proposées en novembre pour vous accompagner dans vos démarches. La première partie sera consacrée à plusieurs sujets essentiels : les différents statuts des hébergements touristiques, les chiffres clés du secteur ainsi que les spécificités des chambres et tables d'hôtes. Un focus particulier sera consacré aux **évolutions récentes de la réglementation applicable aux meublés de tourisme.** Les loueurs doivent en effet accomplir un certain nombre de démarches administratives afin de se conformer à la nouvelle réglementation. La fiscalité sera également au cœur des échanges. Un expert fiscaliste présentera les principales règles pour déclarer les revenus générés par la location. Il expliquera notamment les avantages fiscaux susceptibles de profiter aux exploitants dont les meublés ont obtenu un classement "en étoiles".

La seconde partie sera consacrée aux **échanges avec les intervenants**. Les participants pourront poser leurs questions, obtenir des réponses immédiates ou, si nécessaire, bénéficier d'un **rendez-vous personnalisé.**



AUX CÔTÉS DES HÉBERGEURS

Ces rendez-vous gratuits complètent l'accompagnement proposé par l'Office de Tourisme du Grand Avignon. Grâce à son "Espace Pro" et à l'expertise de ses équipes, les hébergeurs disposent d'informations et de ressources adaptées à leurs besoins.

Plus d'infos sur partenariat@grandavignon.fr

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR HÉBERGEUR, SUIVEZ LE GUIDE !

Vous souhaitez ouvrir et gérer un meublé ou une chambre d'hôtes ? L'Office de Tourisme met à votre disposition un **guide de l'hébergeur**. Démarches, classements et labellisation, fiscalité ou encore démarches éco-responsables, vous y trouverez toutes les informations pratiques pour démarrer votre activité.

En téléchargement sur grandavignon-destinations.fr ou en scannant le QR code.

INFOS PRATIQUES

3 novembre à 18h - Mairie de Pujaut
5 novembre à 18h - Direction Développement économique et tourisme du Grand Avignon (bâtiment A), 200 rue Michel de Montaigne, Agroparc, Avignon
Accès libre et gratuit sur inscription : www.grandavignon-destinations.fr/espace-pro

ÉVÉNEMENT

Festival Loop : pleins feux sur l'animation



En 2025, La Boîte lançait un nouveau festival consacré au secteur de l'**animation**, une sorte de test sur une journée. L'essai s'étant révélé concluant, **Loop** a changé d'échelle pour sa deuxième édition et s'est déployé sur trois jours, du 13 au 15 octobre dernier à Avignon. Si le festival a conservé une forte dimension professionnelle, le grand public n'a pas été oublié. Il a pu assister à des projections dans les cinémas Vox, Utopia et Capitole My Cinewest, ou encore profiter d'un concert-conférence au théâtre du Chêne noir, donné par Cécile Corbel, harpiste et compositrice, ayant notamment travaillé pour les studios Ghibli. Cette deuxième édition s'articulait autour de quatre grands axes : la **formation**, la **création**, la **production** et la **diffusion**. Loop a ainsi favorisé les rencontres et les échanges entre professionnels de l'animation, à travers des formats originaux, comme les pitch inversés de décideurs, et aussi des tables rondes et des conférences consacrées aux enjeux actuels du secteur.
Cette édition 2026 a été l'occasion d'inaugurer le concours Nouveaux Regards mettant en lumière des talents émergents. Dans cette même volonté, un appel à projets autour du thème "Raconter le réel en animation" a été lancé, et les lauréats ont pu présenter leur projet en public.

Plus d'infos sur loopanimation.fr

TOURISME

Découvrez le Grand Avignon au fil de visites audioguidées

Destiné aussi bien aux touristes qu'aux habitants, **Wivisites** offre une nouvelle manière de **partir à la découverte du patrimoine et de l'environnement** du Grand Avignon. **Accessible gratuitement** depuis un simple smartphone, sans qu'il soit nécessaire de télécharger l'application, ce dispositif propose des **balades audioguidées et géolocalisées**. Enrichis d'histoires, d'anecdotes et d'images, les contenus invitent à découvrir, seul ou à plusieurs, les lieux touristiques emblématiques ou les sites plus confidentiels du territoire. L'utilisation est simple : il suffit de flasher le QR code pour accéder aux différents parcours. Chacun peut ensuite choisir une visite dans la liste proposée ou utiliser la géolocalisation pour identifier le parcours le plus proche.
Avant d'être progressivement déployé dans l'ensemble des communes du Grand Avignon, le dispositif est d'ores et déjà accessible pour des visites à Villeneuve lez Avignon, Roquemaure et Vedène.
Scannez le QR code pour découvrir les parcours.

Plus d'infos sur grandavignon-destinations.fr
@grandavignon



DÉCHETS

Protoxyde d'azote : des bouteilles bien traitées



EN CHIFFRES

En 2025,
30 000
bouteilles de protoxyde d'azote
sont arrivées via les ordures ménagères à l'Unité de Valorisation Énergétique de Vedène.

Véritable défi de santé publique et de risque environnemental, l'usage détourné des **bouteilles de protoxyde d'azote** demeure plus que jamais d'actualité. Face à ces dangers multiples, Suez et la préfecture de Vaucluse expérimentent un **dispositif exclusif**, à la jonction des questions territoriales et industrielles. Afin de **sécuriser le traitement de ces dangereuses bouteilles**, les acteurs ont décidé de faire émerger une solution qui mêle intelligence artificielle, **solutions technologiques de pointe et actions de sensibilisation**. Un projet encore inédit, pilote sur le territoire français. C'est aussi la question des déchets de bouteilles qui est au cœur des réflexions. En effet, la question de la sécurité se pose pour tous, avec par exemple le risque d'explosion tant pour le public qui peut rencontrer ces objets un peu partout, que pour les agents du Grand Avignon en charge de la collecte ou ceux du Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du pays d'Avignon (SIDOMRA) qui assure leur traitement.

Des incidents pouvant générer un important surcoût budgétaire tant pour les exploitants que pour les collectivités, de l'ordre de 35 à 40 M€ pour l'année 2025. Pour la seule unité de valorisation énergétique du SIDOMRA de Vedène, ce sont **30 000 bouteilles de protoxyde d'azote** qui ont atterri parmi les ordures ménagères et qui ont engendré des **explosions de bonbonnes de protoxyde d'azote** dans ses fours. Face à ce fléau et sa sensible gestion, une réponse conjointe et coordonnée des différents acteurs a été pensée et proposée afin d'allier sensibilisation des publics, innovation industrielle et technologique, et mobilisation locale. C'est l'écopôle d'Entraigues-sur-la-Sorgue qui a été désigné par Suez pour expérimenter cette solution innovante de traitement dédié. Le groupe a mis en service une **unité pilote** qui utilise la technologie de l'entreprise Medclair, à savoir l'**extraction du gaz résiduel des bouteilles et sa décomposition en deux gaz naturellement présents dans l'air** afin de ne pas libérer directement du protoxyde d'azote, nocif pour l'environnement. Ces gaz sont ensuite libérés de manière contrôlée, puis les bouteilles entièrement orientées vers les filières de recyclage adaptées au traitement des matériaux qui les composent (plastique, laiton ou alliage de métaux). Une opération test inédite sur les plans technique et technologique qui vise à savoir si son déploiement pourrait être étendu à d'autres régions. Mais qui prouve que le territoire est toujours en avance sur son temps et prêt à l'expérience de solutions avant-gardistes.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon.fr



RÉCOMPENSE

Un trophée pour l'espace-test agricole du Mas Baudoin

Le 10 juin dernier, l'association nationale Un Plus Bio a décerné au Grand Avignon le prix **"Collectivité audacieuse"** pour son Programme Alimentaire Territorial (PAT), saluant notamment la **création de l'espace-test agricole du Mas Baudoin.**



Implanté au Sud d'Avignon, cet espace conçu comme une pépinière d'entreprises pour le monde agricole, donne les moyens à des **porteurs de projets** fraîchement formés de **se lancer dans le métier** sans investissement. Pendant trois ans, ils disposent de terres et matériels mutualisés pour expérimenter leur activité et évaluer la viabilité économique de leur projet.
En recevant cette distinction, le Grand Avignon confirme son ancrage dans une politique en faveur d'une agriculture locale et qualitative portée par son Programme Alimentaire Territorial.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

SOLIDARITÉ

Encourager l'engagement associatif et le vivre-ensemble

Le 24 juin dernier, la **Fondation Vinci pour la Cité a remis un chèque d'un montant total de 91 600 € à douze associations implantées dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)**. Une démarche rendue possible une fois de plus grâce à un partenariat étroit avec le Grand Avignon, en charge de la Politique de la Ville. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme Cité Solidaire, qui soutient des projets favorisant le lien social et l'inclusion.
Les associations lauréates sont : le Centre social d'Orel, le Centre social La Fenêtre 84, l'Espace social et culturel Croix des Oiseaux, l'Avenir Saint Louisien – Centre social, la Maison Pour Tous Montfleury, Les Petits Débrouillards PACA, le Label Épique, L'Antre Lieux, L'Art dans le Jardin, la Compagnie Mises en Scène, Culture du Cœur 84 et Les Jardins du Colibri.
Les projets retenus poursuivent un objectif commun : renforcer le lien social à travers



le sport, la culture, l'éducation et les initiatives citoyennes. Ils s'adressent à des publics variés, notamment les femmes, les jeunes, les familles et les seniors, en répondant aux besoins spécifiques de chacun. Une belle manière de continuer à faire grandir les idées et les solidarités, là où elles prennent racine : au plus près des habitants.

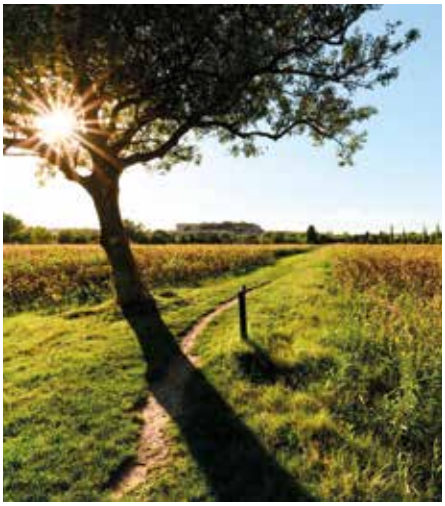
Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

APPEL À CANDIDATURES

Plaine de l'Abbaye : d'anciennes friches agricoles bientôt remises en culture

La préservation et **la valorisation des terres agricoles** constituent un enjeu majeur du Programme Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Avignon. Située entre la rive droite du Rhône et le centre-ville de Villeneuve lez Avignon, la **plaine de l'Abbaye** dispose de terres fertiles, particulièrement propices à l'agriculture. Pourtant, plusieurs **parcelles** sont progressivement devenues des friches, en raison notamment de départs à la retraite non remplacés. Le Grand Avignon a donc entrepris d'**identifier ces terrains** afin de **les proposer à de nouveaux agriculteurs** souhaitant s'installer, ou à des exploitants désireux d'agrandir leur activité. Dans le cadre du PAT, les **candidats retenus devront s'engager dans une agriculture raisonnée, voire biologique**. Ces lots présentent plusieurs atouts. D'une part, le fait qu'ils soient restés en friche depuis plus de trois ans dispense leurs futurs exploitants de la période de conversion pour obtenir le label Agriculture Biologique (AB). D'autre part, leur proximité immédiate avec le centre de Villeneuve lez Avignon facilite la commercialisation des productions en circuit court, que ce soit sur le marché hebdomadaire ou auprès de la cantine scolaire intercommunale.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon





PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

La chasse au gaspillage dans les cantines scolaires

Les **écoles de Morières-lès-Avignon**, Marcel Pagnol et Agricol Perdiguier, ont servi de terrain d'observation, dans le cadre d'une **démarche visant à réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines**. Le succès de cette expérience menée dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) et de la politique de lutte contre les déchets du Grand Avignon, repose sur l'implication des animateurs du périscolaire et des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) dans les cantines satellites, ainsi que sur celle des agents de la cuisine centrale.
À la rentrée 2025, un diagnostic initial a été réalisé. Il consistait à quantifier le gaspillage généré par la surproduction (produit et non servi) et celui généré par les convives (déchets d'assiettes). À partir de ces constats, **plusieurs actions ont été proposées** et mises en œuvre, comme l'**utilisation de fiches de liaison entre les cantines et la cuisine centrale** ou encore l'**adaptation des portions** en fonction des appétits des enfants. En juin 2026, un diagnostic final a été conduit selon la même méthode. Les résultats se sont révélés très encourageants, avec une réduction de **45 % des déchets alimentaires**. Les économies ainsi réalisées permettront de servir dans les cantines toujours plus de produits locaux et de qualité.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

OPÉRATION

Le canal de Vaucluse s'est refait une beauté

Chaque année, avant la période estivale, le Grand Avignon et son délégataire procèdent au **nettoyage du canal de Vaucluse**. Cette intervention, qui s'est déroulée sur plusieurs jours au mois de juin, a concerné les 2 200 mètres linéaires situés entre le parc Chico-Mendès et le secteur des Teinturiers à Avignon. Afin de faciliter le nettoyage du lit du canal, le niveau de l'eau a été temporairement abaissé, sans être complètement vidé, afin de préserver la vie piscicole. Les agents ont alors procédé au ramassage des déchets. En 2025, 3,5 tonnes en avaient été extraites. Cette année, ce sont **3,14 tonnes de déchets** qui ont été **collectées** avec entre autres du verre, du plastique, du mobilier…

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

BON À SAVOIR

L'ouvrage du **canal de Vaucluse**, dont l'origine remonte au XII[e] siècle, possède une branche avignonnaise de 11 kilomètres qui traverse Le Pontet, puis le Pont des Deux-Eaux à Avignon. Elle pénètre ensuite à l'intérieur des remparts, avec sa partie visible rue des Teinturiers, avant de se jeter dans le Rhône au niveau des allées de l'Oulle.



MOBILITÉ

Première réunion du Comité des partenaires de la mobilité

Deux habitants du Grand Avignon, une femme et un homme, ont rejoint le **Comité des partenaires de la mobilité** à l'issue d'un tirage au sort. Tous deux avaient déposé leur candidature sur le site du Grand Avignon. Prévue par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), cette **instance** exclusivement **consultative** permet au Grand Avignon de mieux appréhender les pratiques et les besoins des habitants en matière de mobilité. Le Comité des partenaires, présidé par **Paul Mély**, vice-président délégué aux transports et aux infrastructures, réunit quatre collèges : les associations, les entreprises, les syndicats et les habitants. Conçu comme un espace de dialogue et de réflexion, le **comité participe à l'évolution de l'offre de mobilité de notre territoire**, avec pour objectif de la rendre toujours plus qualitative et attractive. Plusieurs thématiques y sont abordées, parmi lesquelles les tarifs, l'information des usagers ou encore les grands projets de mobilité du territoire. La première réunion du Comité des partenaires s'est tenue le 9 septembre dernier au Grand Avignon.



Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

BIODÉCHETS

Composter en ville, c'est facile

Depuis le 1er janvier 2024, la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) impose le tri à la source des biodéchets pour tous. Épluchures, restes de repas, marc de café, fleurs fanées ou aliments périmés sans emballage doivent désormais être séparés des ordures ménagères. Ce geste permet de **réduire d'environ 20 % le contenu des poubelles** et de **transformer ces déchets en compost** destiné aux agriculteurs locaux. Pour accompagner cette démarche, le Grand Avignon poursuit le déploiement de composteurs collectifs sur son territoire, en installant progressivement, à titre expérimental, environ **50 composteurs grutables** sur certains secteurs d'**Avignon, Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Vedène et Morières-lès-Avignon**, afin de faciliter le tri au plus près des habitants et favoriser la valorisation des biodéchets. Cette opération a d'ailleurs reçu le soutien de la Région Sud et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

COMMENT UTILISER UN COMPOSTEUR COLLECTIF ?

Les **consignes affichées sur les composteurs** accompagnent les usagers dans leurs premiers dépôts. Elles indiquent notamment quels déchets peuvent y être déposés. Il suffit de verser ses biodéchets en vrac, sans sac, puis de les recouvrir avec le broyat mis à disposition sur place. En quelques utilisations, ce geste devient facilement une nouvelle habitude du quotidien. Quant aux habitants disposant d'un jardin, ils peuvent demander un composteur individuel auprès du Grand Avignon, à un tarif très avantageux. Ils peuvent ensuite utiliser à leur guise le compost obtenu pour enrichir naturellement leurs sols et favoriser la bonne santé de leurs plantations.

Plus d'infos sur DIRECT GRAND AVIGNON 0800 71 84 84



TRAVAUX

Une galerie souterraine consolidée à Vedène



Invisible depuis la rue, la **Mayre Centrale** joue pourtant un rôle essentiel dans l'**évacuation des eaux pluviales** sur Vedène. Cette **galerie souterraine de 360 mètres linéaires** est située sous l'école Alphonse Daudet, entre l'avenue de la Libération et l'avenue Marcel Cerdan. Cet été, le Grand Avignon a profité des vacances scolaires pour engager des **travaux de confortement** de cet ouvrage, sans perturber le fonctionnement de l'école. Le matériel nécessaire au chantier a notamment été stocké dans la cour de l'établissement. Réalisée à titre préventif, l'intervention a consisté à reprendre certaines maçonneries et à renforcer la galerie par projection de béton. Cette opération, dont le montant s'élève à 204 000 €, a été intégralement prise en charge par l'Agglomération.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

RÉGLEMENTATION

Le débroussaillement, c'est maintenant



Afin de prévenir les incendies et de limiter leur propagation, la loi impose aux propriétaires de terrains de réaliser des travaux de débroussaillement. Pour les accompagner dans cette démarche, le Grand Avignon met, dès à présent, à leur disposition un **guide consacré à l'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD)**, une opération soutenue par l'État, dans le cadre du Fonds vert.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le **débroussaillement** est une obligation légale pour les propriétaires de terrains situés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande ou d'une garrigue. L'opération doit être réalisée dans **un périmètre de 50 mètres minimum** (ou 100 mètres selon les arrêtés) **autour des constructions et autres installations**. Le but est de réduire la quantité de végétation susceptible d'alimenter un incendie et de limiter ainsi sa propagation. Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné par une amende de 1 500 €, et avoir un impact direct sur l'indemnisation par l'assurance en cas d'incendie. Le **débroussaillement facilite également la tâche des sapeurs-pompiers**, leur permettant d'agir plus vite, plus efficacement et en plus grande sécurité.

QUAND FAUT-IL DÉBROUSSAILLER ?

La prévention des incendies devant s'inscrire dans le respect de la biodiversité, il est recommandé de **réaliser les travaux les plus importants à l'automne et en hiver**, en dehors des périodes de reproduction. Au printemps, il est préférable de privilégier un entretien léger, afin de ne pas perturber la faune. Les déchets verts issus du débroussaillement, une fois secs, deviennent des combustibles et favorisent la propagation du feu. Ils doivent donc être broyés, compostés ou déposés en déchèterie.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

UN GUIDE POUR ADOPTER LES BONS GESTES

Dans le **guide pratique "Débroussailler, c'est obligé"** édité par le Grand Avignon, chacun peut prendre connaissance des règles et des bonnes pratiques de débroussaillement afin que les personnes concernées s'investissent sans attendre dans la prévention des incendies. Pour consulter le guide, scannez le QR code.

3 questions au Lieutenant-colonel Vincent Favre, chef du Centre de Secours Principal d'Avignon et de la compagnie Confluence.

En tant que pompier, quel est l'intérêt opérationnel de l'Obligation Légale de Débroussaillement ?

Vincent Favre : L'objectif des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) est de protéger en priorité les habitations et les bâtiments face aux feux de végétation. En réduisant la quantité de végétation combustible autour des constructions, le débroussaillement limite le risque que le feu atteigne les habitations et facilite l'intervention des pompiers tout en améliorant leur sécurité. Les bâtiments étant ainsi "autodéfendables", nous pouvons consacrer davantage de moyens à la lutte contre l'incendie lui-même.

Pouvez-vous partager un exemple concret où le débroussaillement a permis de protéger des habitations ou de faciliter l'action des secours ?

V. F. : L'expérience montre que les secteurs où les OLD sont respectées résistent mieux aux feux de forêt et protègent plus efficacement les habitations. L'incendie de Gonfaron (Var) en 2021 a servi de référence pour faire évoluer la réglementation : 83 habitations, dont les obligations de débroussaillement n'avaient pas été respectées, ont été endommagées ou détruites. À l'inverse, une centaine de maisons a été préservée grâce à un débroussaillement correctement réalisé. Cet exemple prouve que l'opération est essentielle pour protéger les habitations, faciliter l'action des secours et renforcer la sécurité des habitants et des pompiers. Il ne s'agit pas de supprimer toute la végétation, mais de réduire le risque en limitant la présence de combustibles autour des bâtiments. D'autres gestes peuvent compléter cette démarche, comme l'entretien régulier des toitures et gouttières afin d'éliminer les feuilles mortes et les aiguilles de pin susceptibles de s'enflammer en cas de projection de braises.

Comment les pompiers, les communes et le Grand Avignon travaillent-ils ensemble pour prévenir les incendies ?

V. F. : Nous accompagnons le Grand Avignon et les communes dans la réalisation des DICRIM, qui sont des livrets d'information sur les risques majeurs. Nous intervenons sur la partie consacrée aux feux de forêts et de végétaux, et sur la rédaction des messages de prévention auprès de la population. Nous accompagnons également l'Agglomération et les communes dans la mise en œuvre de leur plan de sauvegarde, et menons ensemble des actions de prévention (ateliers, réunions d'information…).

Entraigues-sur-la-Sorgue

Des réseaux tout neufs à la zone du Couquiou



Face aux dysfonctionnements d'écoulement constatés sur la **zone de Couquiou** à Entraigues-sur-la-Sorgue, des investigations ont été réalisées par les services du Grand Avignon sur le **réseau d'eaux usées** de l'ensemble du secteur, avec des actions de curage et d'inspection. Des moyens de pompage complémentaires ont été immédiatement déployés pour maintenir le bon fonctionnement du service.
En phase avec les objectifs poursuivis par l'Agglomération, c'est également tout un **tronçon de canalisations** qui est **en cours de réhabilitation** en vue de l'ouverture du centre de détention du Comtat Venaissin en décembre prochain. Les effluents de la ZAC du Plan ne transiteront donc plus par le réseau actuel, mais seront déviés vers le sud-ouest de la commune. Enfin, entre le lotissement Galion et l'avenue de Cades, le réseau d'assainissement sera renouvelé en 2027 et remplacé par une nouvelle conduite sous la partie publique de l'avenue. Des améliorations bienvenues pour la sécurité et le bon fonctionnement du secteur.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

Les Angles

Un nouveau parc au cœur de la ville



Il tient son nom de l'emblème religieux situé sur la colline qui le domine : le **nouveau parc de la Croix Cacho-Pesou** a été inauguré le 15 septembre dernier aux Angles. Situé rue Massepezoul, ce véritable **poumon vert de 1,44 hectare** au cœur de la ville offre désormais une agréable **zone de promenade et de déambulation** avec trois entrées possibles. La transformation de cet ancien espace urbain a nécessité des travaux d'envergure débutés en 2025. Terrassement, mise en place des réseaux, création de voirie, installation du mobilier et plantation de plus de 2 000 végétaux ont rythmé les différentes phases du chantier. La conception du parc paysager a été guidée par des considérations écologiques : les arbres, arbustes et couvre-sols plantés sont tous adaptés au climat méditerranéen et donc peu gourmands en eau. Le parc possède également un **petit théâtre de verdure** avec gabions aménagés.

Plus d'infos sur ville-les-angles.fr
@Les Angles

Caumont-sur-Durance

Poétique médiathèque



Événement culturel local notable, Caumont-sur-Durance dispose enfin de sa propre **médiathèque**. Un bâtiment baptisé du nom de **Joseph Pacini**, poète et écrivain caumontois, dont les valeurs font écho à la philosophie de l'endroit. Le lieu récemment inauguré a été conçu comme un espace de détente dédié à la découverte et au partage qui propose un **fonds fourni de plus de 15 400 documents.** Adapté à tous les publics, le catalogue offre également, en plus des ouvrages classiques, des audiolivres et des livres en gros caractères. Afin d'encourager la lecture, la médiathèque a aussi pensé un **département "Facile à lire"** qui cherche à redonner le goût des pages tournées. **Une salle d'animation événementielle** complète l'endroit et accueillera auteurs et petits spectacles. Enfin, la médiathèque dispose d'un **pôle numérique** doté d'une imprimante 3D. Animations et ateliers seront organisés pour tous les publics au fil de l'année. Un programme à suivre de près !

Plus d'infos sur caumont-sur-durance.fr
@Ville de Caumont sur Durance

Jonquerettes

Allée des Poètes : un trait d'union entre mobilité douce, nature et qualité de vie

Dominique Ancey, maire de Jonquerettes, **Olivier Galzi**, président du Grand Avignon et de nombreux élus locaux, ont inauguré le 3 juin dernier la **nouvelle voie piétonne** joliment nommée **"allée des Poètes"** et reliant le quartier des Résidences de Laure à la Traverse du Félibrige. Cet espace, longtemps laissé libre, constitue aujourd'hui une voie praticable et sécurisée. Les habitants l'empruntaient comme un raccourci afin d'accéder au centre du village, à l'arrêt du bus et aux écoles. La mairie a donc souhaité la transformer en **piste piétonne de 110 mètres de long**, embellie d'essences méditerranéennes et réalisée avec un revêtement perméable. En parallèle, deux cuves de récupération des eaux pluviales provenant du centre technique ont été installées pour l'arrosage des espaces verts. Les travaux d'un montant de 93 774 € ont été financés à hauteur de 50 % par le Grand Avignon au titre de son fonds de soutien à la transition écologique. Un projet qui mêle durabilité, amélioration du cadre de vie et mobilités douces, valeurs chères à la commune et à l'Agglomération.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon



Pujaut

Maxime Granier au septième ciel



À 30 ans, **Maxime Granier** vient d'ajouter une nouvelle ligne à son palmarès déjà impressionnant. Le 23 juillet dernier, le Pujaulain d'adoption a décroché son **7e titre de champion de France de handifly**, une discipline qu'il contribue à rendre accessible aux personnes en situation de handicap. Atteint de paralysie cérébrale depuis sa naissance, Maxime Granier n'a jamais laissé son handicap décider de ses projets. Après des études en management du sport, il crée en 2018 Handi'skydive, une association qui permet de pratiquer le handyfly *(voir éclairage ci-dessous)*. Séduit par l'accueil de Pujaut, où il a organisé de nombreux "Handiboogies" (journées de sauts en tandem), Maxime Granier y a installé le siège de l'association et assure désormais la section handisport de Skydive Pujaut. Pour poursuivre son développement, l'association recherche aujourd'hui des partenaires et sponsors.

Plus d'infos sur pujaut.fr
@Mairie de Pujaut - officiel

ÉCLAIRAGE

Le **handifly** est une discipline sportive offrant la possibilité aux personnes en situation de handicap de découvrir et pratiquer les sensations du vol en toute sécurité, accompagnées par des professionnels qualifiés. Elle peut se pratiquer en **parachutisme tandem, en vol ascensionnel ou en soufflerie** (simulateur de chute libre).

Saze

Tolérance zéro pour les dépôts sauvages



Véritables nuisances publiques, fléaux environnementaux et esthétiques, les **dépôts sauvages** se sont multipliés ces derniers temps à Saze, contraignant la municipalité à agir fermement. Face à ces actions illégales qui abîment l'image de la ville, sa qualité de vie et qui pèsent lourd dans les finances publiques (6 000 € récemment pour l'évacuation sécurisée de tôles en amiante abandonnées dans la garrigue), la commune de Saze a choisi d'installer des **panneaux d'information** à différents endroits de la ville ainsi que des **caméras mobiles** afin d'enregistrer les infractions qui pourront conduire à des amendes allant de 300 à 14 000 €, conformément au Code de l'environnement. Un dispositif numérique, la **plateforme Protect'Envi** proposée par la gendarmerie, a également été mis en place afin de sécuriser les procédures juridiques. Un grand pas pour l'écologie et la salubrité publique.

Plus d'infos sur mairie-saze.fr
@Mairie de Saze

Sauveterre

Sauveterre à fond la forme !



C'est une manière démocratique d'offrir à tout un chacun un accès à la pratique sportive à Sauveterre. La commune a en effet choisi de placer en **accès libre des agrès sportifs**, juste à côté de l'espace scolaire. Un lieu flambant neuf qui offre la possibilité au grand public n'ayant pas d'abonnement en salle de sport, de pouvoir pratiquer au quotidien des exercices de **renforcement musculaire, d'étirements et d'entretien global** de la santé physique. Une manière de se préoccuper du bien-être des habitants, tout en maintenant un lien social dans un espace chaleureux et convivial. La mairie songe également à créer une nouvelle allée et à agrémenter l'endroit de bancs, d'arbres et d'une fontaine à eau afin d'en faire un véritable espace à la fois sportif et de détente.

Plus d'infos sur mairiesauveterre.fr
@Mairie de Sauveterre



Villeneuve lez Avignon

Les mystères de l'Est au Festival du Polar

Voilà plus de 20 ans que le **Festival du Polar** de Villeneuve lez Avignon est une invitation au voyage en **littérature noire et policière**. Cette année, du 4 au 8 novembre, les lecteurs sont invités à mettre le cap à l'Est. Lectures, rencontres, expositions, films feront ainsi découvrir **"Les mystères de l'Est"** grâce à la venue d'auteurs polonais, allemands, croates et serbes. L'Allemande **Simone Buchholz** et le Polonais **Zygmunt Miloszewski** seront notamment les auteurs associés de l'événement. À leurs côtés, seront présents une pléiade de talentueux écrivains français lors de **séances de dédicaces et de tables rondes.** Quant à ceux qui veulent faire travailler leurs petites cellules grises, ils auront le choix entre enquête, jeu de piste, murder party et jeu de rôle. Cette manifestation, soutenue par le Grand Avignon à hauteur de 4 000 €, réunit chaque année près de 8 000 visiteurs.

Plus d'infos sur
polar-villeneuvelezavignon.fr
@Festival du Polar
de Villeneuve lez Avignon

Vedène

Rendez-vous fondant à Vedène

C'est une date qui ne devrait pas passer inaperçue chez les gourmands cet automne. Du 30 octobre au 1er novembre, le **Salon du chocolat** revient à Vedène pour une nouvelle édition pleine de surprises. Trois journées rythmées par les meilleurs **artisans chocolatiers** qui offriront au public leurs recettes les plus savoureuses et où les visiteurs pourront également faire un shopping de qualité pour préparer les fêtes de Noël. Afin de compléter les réjouissances et de parfaire les menus de fêtes, des **vignerons** seront présents pour révéler les associations les plus harmonieuses entre vin et chocolat. Un **atelier vin**, avec dégustation et accords chocolatés parfaits, se tiendra tout au long de l'événement pour les gourmets, ainsi qu'un **atelier pâtisserie gratuit** spécialement adapté aux enfants. Ces derniers auront la chance de pouvoir préparer quelques délices à ramener à la maison et à partager en famille… ou pas !

Plus d'infos sur mairie-vedene.fr
@Ville de Vedène



Saint-Saturnin-lès-Avignon

La végétalisation essaime dans toute la ville



Les **cours d'écoles** changent de visage à Saint-Saturnin-lès-Avignon. **Désimperméabilisation des sols, végétalisation et création de zones ombragées** figurent au programme des aménagements réalisés depuis plusieurs mois. De quoi rendre ces espaces plus frais et plus agréables pour les enfants, notamment en cas de fortes chaleurs. Mais cette "poussée verte" essaime dans toute la ville : devant l'école Jean-Moulin au niveau de l'avenue de la Gare, route d'Avignon, place des Cafés, impasse des Coronilles, rue Saint Exupéry, impasse des Étoiles et chemin du Sablas. Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'aide financière du Grand Avignon qui participe à hauteur de 77 842 € dans le cadre de son fonds de soutien pour la transition écologique. En laissant davantage de place au végétal, ces aménagements permettent aussi à l'eau de pluie de mieux s'infiltrer et ils favorisent la biodiversité.

Plus d'infos sur saintsaturnin.com
@Mairie de Saint Saturnin lès Avignon

Roquemaure

Les réseaux d'eaux renouvelés rue Paul Bert

Après la rue Victor Hugo en 2025, le Grand Avignon poursuit la rénovation des réseaux dans le centre de Roquemaure. Depuis cet automne, la **rue Paul Bert** fait l'objet d'un chantier qui va durer plus de quatre mois pour **renouveler les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales.** Une fois cette intervention achevée, les services de la ville reprendront entièrement la voirie. Située en plein centre, la rue est fermée à la circulation pendant les travaux et une déviation a été mise en place. Les accès aux habitations restent toutefois maintenus pour les riverains. La partie du chantier portée par le Grand Avignon et dont le montant s'élève à 411 000 €, doit s'achever en janvier 2027.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon



Morières-lès-Avignon

Une nouvelle école exemplaire aux Craoux



Inauguration du groupe scolaire des Craoux, en présence de **Grégoire Souque,** maire de Morières-lès-Avignon, **Olivier Galzi**, président du Grand Avignon, **Thibault de Cacqueray**, directeur de cabinet du préfet de Vaucluse, **Pierre-Jean Faucitano**, élu municipal et **Carole Borghesi**, directrice de l'établissement

Une école qui ouvre, c'est tout un quartier qui grandit. À Morières-lès-Avignon, le **nouveau groupe scolaire des Craoux**, inauguré le 25 août dernier, a pris place sur d'anciens champs, au cœur du quartier dont il porte le nom. Depuis septembre, il accueille plus de 180 élèves répartis sur huit classes : **cinq classes élémentaires** et **trois maternelles**. Au-delà de sa vocation scolaire, le bâtiment se distingue par son ambition environnementale avec l'obtention du niveau Or de la démarche **Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM)**. Il a été conçu selon des principes bioclimatiques privilégiant les matériaux locaux et biosourcés, la ventilation naturelle, la production d'énergie solaire afin de garantir performance énergétique et durabilité. La **cour végétalisée** multiplie quant à elle les espaces ombragés et frais. Bibliothèque, salle de motricité, dortoir, terrain de sport et cantine en self-service complètent les équipements de ce projet exemplaire et durable qui représente un investissement de 12 M€. Le Grand Avignon a apporté une contribution de 700 000 € dans le cadre de son fonds de soutien à la transition écologique.

Plus d'infos sur grandavignon.fr
@grandavignon

Le Pontet

Dernière ligne droite pour l'avenue Pasteur

C'est une opération de restructuration, lancée en 2025, qui s'achève cet automne par différentes phases de travaux sur l'**avenue Pasteur au Pontet**. L'été aura permis la création de **places de stationnement** en face du stade et l'installation de bordures de chaussée. Septembre a vu un enrobé prendre place sur cette dernière, ainsi que la naissance d'une bordure pour le rond-point. En parallèle, la pose de signalétique, le marquage au sol et un **aménagement paysager** composé de galets, ont été installés. En octobre, ce sera au tour des **espaces verts** d'être plantés, afin d'optimiser la bonne reprise et la pousse de la végétation. Une opération globale dont le coût s'élève à 2,4 M€ et qui a reçu la participation du Grand Avignon à hauteur de 214 909 € dans le cadre de son fonds de soutien à la transition écologique. Une prochaine phase complétera les aménagements récemment réalisés : la mise en place d'un giratoire à la place du carrefour à feux de l'intersection des avenues Daudet et Pasteur, pour fluidifier la circulation. Un véritable lifting pour le quartier.



Plus d'infos sur ville-lepontet.com
@Ville du Pontet

Rochefort-du-Gard

“Mieux vaut prévenir que guérir” les risques !

À Rochefort-du-Gard, un **Document d’Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) junior** a été créé dans le cadre d’un appel à idées lancé par le Grand Avignon, illustrant ainsi une initiative vertueuse appelée à être généralisée. C’est à l’école du Vieux Moulin qu’un **atelier** a été organisé avec **les élèves de CE2**. À travers des questions, des activités et différents moments d’échanges, ce projet vise à les sensibiliser aux risques présents sur le territoire, afin de mieux les comprendre, les prévenir et les identifier. Une démarche qui leur permet d'apprendre à anticiper les dangers et à y réagir efficacement en adoptant les bons réflexes, notamment à la lumière du récent incendie du 4 juillet qui a durement touché le village. Une belle initiative pédagogique qui sensibilise les plus jeunes à la prévention des risques.



Plus d’infos sur ville-rochefortdugard.fr
@Mairie de Rochefort du Gard

Avignon

Des canalisations d’eau remplacées à Montfavet

À Montfavet, la **rue Prétentaine** voit ses **réseaux d’eau potable** et **d’assainissement** entièrement renouvelés. Située dans l’un des premiers lotissements du quartier, la voie dispose aujourd’hui d’installations devenues très vétustes. Le Grand Avignon a donc engagé leur remplacement sur environ 120 mètres linéaires, ainsi que le renouvellement de **dix branchements** qui desservent les habitations. Le chantier, démarré début octobre et dont le coût s’élève à 195 000 €, doit se poursuivre jusqu’à la fin de l’année. Quelques coupures d’eau sont prévues pendant les travaux. Afin de limiter la gêne, les habitants concernés seront prévenus en amont par le délégataire du service de l’eau.

Plus d’infos sur grandavignon.fr
@grandavignon



Velleron

Des ambassadeurs de talent pour Velleron

Voilà une ambassadrice de charme qui va faire rayonner le territoire ! **Ophélie Vitalbo**, née à Velleron, élue **Miss Provence**, sera celle qui représentera la région au prochain concours Miss France en décembre prochain. D’ores et déjà, la jeune femme fait ses premiers pas d’ambassadrice locale en prenant part aux manifestations régionales, notamment lors du Festival Bien Bon ! et de sa *Place des gourmands* en septembre dernier, où sa présence a magnifié l’art gastronomique local. Une autre personnalité originaire de Velleron vient d’entrer dans la cour des grands : **Arthur Gea, tennisman** de 21 ans, a intégré le très fermé **top 100 des joueurs mondiaux**. Après une victoire prometteuse au Mexique, tous les yeux des habitants - mais pas seulement ! - sont tournés vers lui et son possible grand chelem…



Philippe Armengol, maire de Velleron et **Ophélie Vitalbo**, Miss Provence 2026, lors de la *Place des Gourmands*

Plus d’infos sur velleron.fr
@Mairie de Velleron



OPÉRA GRAND AVIGNON

La redoutable séduction de la nouvelle saison de l'Opéra

C'est sous une belle et prometteuse unité thématique que s'ouvre la **nouvelle saison de l'Opéra Grand Avignon. "Captives"** propose en effet d'**explorer les méandres de la privation de liberté** et les **questions d'émancipation, à travers diverses œuvres marquantes** et emblématiques sur ce sujet hautement actuel.

Pour ouvrir le bal, un chef-d'œuvre de l'art lyrique avec *Aïda* avec trois représentations, puis *L'enlèvement au sérail* de Mozart, *Rigoletto* de Verdi ou encore Puccini et son tout premier opéra peu connu, *Le Villi*, qui tresse drame romantique et détails surnaturels. Une version de *Carmen* présentée dans un format très original (avec dix comédiens, chanteurs et musiciens) qui transporte les spectateurs dans l'espace public à Velleron. Des opéras donc, mettant en scène des personnages féminins combatifs et intenses aux prises avec un monde qui cherche à les brider et à les réprimer (toute ressemblance…). À l'heure où le beau sexe ploie encore, dans certaines régions du monde, sous le poids de traditions délétères, l'art est là pour lever le voile et susciter la révolte et l'espoir. Au thème de l'enchaînement et de la captivité répond naturellement - et à nouveau - le ballet *Prométhée* qui associe danseurs et virtuoses de l'Orchestre national Avignon-Provence.

Une programmation également prometteuse du côté des "Midi à l'Opéra", qui propose des spectacles gratuits pour tous publics à 12h30. Au menu de la saison à venir, citons entre autres le "Duo Delta", qui tisse des liens entre France et Égypte, à la flûte traversière et au piano, ou encore "Anima Corsa", au titre programmatique, qui fera voyager les auditeurs dans l'âme corse, et le trio vocal des "Divas d'Avignon" qui devrait faire pétiller la scène de son humour si inventif.

Des artistes célèbres et populaires viendront ponctuer de leur pétillante présence la saison à venir : citons la chanteuse lyrique **Julie Fuchs**, mais aussi **Stephan Eicher, Camille, Yvan Cassar**, les acteurs **Jean-Pierre Darroussin, Charles Berling** ou encore **Jean-Paul Rouve**… L'occasion de démontrer une fois encore l'incroyable capacité des arts à dialoguer entre eux avec créativité et intelligence. Un programme qui aura de quoi "capter" son auditoire !

Plus d'infos sur operagrandavignon.fr
@Opéra Grand Avignon

28 octobre > 20h

Stephan Eicher en concert

Avec sa voix singulière et son univers raffiné, Stephan Eicher traverse les générations en mêlant poésie, émotion et mélodies inoubliables. De ses plus grands succès aux chansons plus intimistes, il offre un concert rare, porté par une sensibilité unique et une présence scénique captivante.

› **Avignon / Opéra Grand Avignon**

4 novembre > 10h

Atelier de céramique

Entrez dans l'univers fascinant de la céramique et laissez-vous guider par l'artiste. De la terre brute à l'œuvre finale, découvrez chaque étape d'une création pleine de sens. Accessible dès 6 ans. Gratuit sur réservation.

› **Villeneuve lez Avignon / Office de Tourisme**

12 novembre > 20h

Rammstein on the beach

Entre métal et musique minimaliste, une expérience hors norme à vivre ! Les talentueuses pianistes Naïri Badal et Adélaïde Panaget du Duo Jatekok réinventent l'univers de Rammstein, dans un concert puissant et une mise en scène immersive de David Gauchard. After festif avec un DJ invité.

› **Avignon / Opéra Grand Avignon**

13 novembre > 14h30

Villeneuve, l'autre capitale des papes

Si les pierres pouvaient parler... Guidés par Sylvie Toussaint, laissez-vous transporter à l'époque du Moyen Âge, et vivez l'histoire de Villeneuve lez Avignon à travers palais, ambitions et anecdotes surprenantes. Payant sur réservation.

› **Villeneuve lez Avignon / Office de Tourisme**

13 et 27 novembre > 17h30

L'art de la distillation du whisky

En compagnie du distillateur, vivez une immersion privilégiée au cœur d'un savoir-faire artisanal. De l'histoire de la maison à la magie de l'alambic, découvrez les étapes de création de spiritueux, avec un focus sur le whisky. Payant sur réservation.

› **Entraigues-sur-la-Sorgue / Esprit Distillation**

19 et 20 novembre > 20h

Makbeth avec le Munstrum Théâtre

Louis Arene, Lionel Lingelser et leurs acolytes du Munstrum Théâtre s'approprient la plus sombre des pièces de Shakespeare pour en faire une expérience cathartique intense qui prend à bras-le-corps les angoisses contemporaines. Une théâtralité viscérale, brute et sensuelle qui cherche à réveiller une époque crépusculaire.

› **Avignon / Opéra Grand Avignon**

21 novembre > 10h30

La mer

Une traversée tantôt poétique, tantôt dramatique, évoquant les migrations d'hier et d'aujourd'hui. Un voyage sonore et visuel, puissant, émouvant, à vivre pleinement, ensemble, ici, maintenant.
Spectacle à partir de 6 ans.

› **Vedène / L'Autre Scène**

21 novembre > 15h

Atelier créatif découverte du bois

Apprenez à façonner le bois tendre étape par étape. Traçage, coupe, ponçage et peinture vous permettront de créer une sculpture décorative unique. Accessible dès 6 ans. Payant sur réservation au 06 67 35 23 77.

› **Villeneuve lez Avignon / Salon de thé Hiver Comme & Thé**

29 novembre > 18h

Nuit parisienne à La Havane

Virtuoses inclassables, Roberto Fonseca et Vincent Segal unissent leurs univers pour un dialogue intime et incandescent. Du Buena Vista Social Club aux scènes jazz, classiques et électro, ils transcendent les genres avec une liberté rare. Entre écriture et improvisation, leurs notes deviennent images et émotions.

› **Avignon / Opéra Grand Avignon**

5 décembre > 20h

Naghash ensemble d'Arménie

Le Naghash Ensemble présente pour la première fois en France *Allume la bougie*, un oratorio de Noël arménien moderne du compositeur John Hodian. Inspiré de poèmes arméniens millénaires et de l'œuvre de Sahakdukht, il mêle chants folkloriques, postminimalisme et musique classique contemporaine.

› **Vedène / L'Autre Scène**

INFOS & RÉSERVATIONS :

Opéra Grand Avignon
04 90 14 26 40

Office de Tourisme Grand Avignon
04 90 03 70 60

CONSULTER L'ENSEMBLE DES ÉVÉNEMENTS DU GRAND AVIGNON ET DES 16 COMMUNES SUR LE SITE :

grandavignon.fr/fr/agenda

PROPOSER UN ÉVÉNEMENT SUR :

grandavignon.fr/fr/agenda/proposer-un-evenement

DÉBROUSSAILLER, C'EST OBLIGÉ



Guide pratique

pour protéger votre habitation
et la forêt contre les incendies.

Renseignez vous sur
grandavignon.fr

GRAND AVIGNON